

**CERTIFICAT DE COMPETENCES
DE CITOYEN DE SECURITE CIVILE - PSC1**

Châlons-en-Champagne, le 18/05/2024

- Vu le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 » ;
- Vu l'arrêté du 28 mai 1993 portant agrément à la Croix-Rouge française pour diverses unités d'enseignement de sécurité civile ;
- Vu la Décision d'agrément n° AN92-PSC-11-2023-2026 délivrée le 25 Janvier 2023 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 » ;
- Vu le procès verbal de formation n°51202405014004 établi en date du 18 mai 2024 ;

Le Président de la Croix-Rouge Française, déclarant que

Mme. Fanny LECOCQ

née le 15 octobre 1975 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51),

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

délivre à **Mme. Fanny LECOCQ** le présent certificat de compétences.

Le Président de la Croix-Rouge française



M. Philippe Da Costa



French Red Cross - 98 rue Didot - 75014 PARIS - France

EUROPEAN FIRST AID CERTIFICATE

BREVET EUROPEEN DES PREMIERS SECOURS

Issued in accordance with the decision of Directors General of
the European Red Cross and Red Crescent Societies

The President of the French Red Cross,

certifies that Ms LECOCQ Fanny, born on 15/10/1975,
successfully completed a first aid course which fulfils the
European First Aid Certificate requirements on 18/05/2024 (this
certificate is valid until 18/05/2029).

Issued in PARIS

on 11/06/2024

N°51202405014004

President of the French Red Cross
Mr. Philippe Da Costa

INSTANCES NATIONALES

CERTIFICAT DE FORMATION

Je soussigné, M. Philippe Da Costa, Président de la
Croix-Rouge française atteste que :
Madame LECOCQ (née LECOCQ FANNY) Fanny

a suivi avec succès une session de formation de :

INITIATION A LA REDUCTION DES RISQUES

Et lui délivre la présente attestation N° 51202405014004

Fait à PARIS

le 11/06/2024

Le Président de la Croix-Rouge française
M. Philippe Da Costa